



LA Lettre des HCC



Janvier 2009

*L*a certification V2010 c'est parti !...

Le **manuel de la troisième version de la certification** des établissements de santé, dite version 2010, est paru. A compter du mois de février 2009, les Hôpitaux Civils de Colmar vont initier la phase d'auto-évaluation pour une visite des experts de la HAS en février 2010.

Le nombre de critères de certification a été réduit, et passe de 138 à 82. Le manuel de 99 pages, disponible sur le site de la HAS, détaille 28 références, 82 critères et éléments d'appréciation.

Quatre principes ont encadré son élaboration :

- renforcer l'efficacité de la procédure en terme d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins,
- simplifier la certification en réduisant la charge de travail induite et les contraintes formelles,
- accroître la garantie fournie aux usagers,
- inscrire la certification dans la régulation hospitalière par la qualité.

La structure du manuel a été simplifiée, et s'organise en deux chapitres: un premier consacré au «**management de l'établissement**» et un second dévolu à la «**prise en charge du patient**», notamment concernant les «droits et la place du patient» (bientraitance, information, participation et consentement du patient, prise

en charge de la douleur et fin de vie), la gestion des données du patient, le parcours du patient, les prises en charge spécifiques et l'évaluation des pratiques professionnelles (EPP).

Pour chaque critère, la HAS a organisé les éléments d'appréciation selon un tableau à trois cases (E1, E2 et E3) correspondant respectivement aux étapes d'une démarche qualité : «prévoir» (définition d'un plan d'action, d'une politique), «mettre en oeuvre» (réaliser une activité, mettre en oeuvre un plan d'actions) et «évaluer et améliorer» (évaluer l'activité, s'assurer de son efficacité).

Le niveau atteint par l'établissement sur les éléments d'appréciation sera noté selon une cotation allant de A à D.

La HAS a identifié 13 «**pratiques exigibles prioritaires**» (PEP) en terme d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, qui entraîneront systématiquement une décision de certification «péjorative» voire une «non-certification» faute pour l'établissement d'atteindre un niveau de conformité «important».

Ces pratiques exigibles prioritaires concernent :

- la politique et l'organisation de l'EPP ;
- l'organisation de la fonction «gestion des risques» ;
- la gestion des événements indésirables ;
- la maîtrise du risque infectieux ;

- la mise en oeuvre d'un système de gestion des plaintes et réclamations ;
- la prise en charge de la douleur ;
- la prise en charge et l'exercice des droits des patients en fin de vie ;
- la gestion du dossier du patient et de son accès au dossier ;
- l'identification du patient à toutes les étapes de sa prise en charge ;
- la démarche qualité de la prise en charge médicamenteuse du patient ;
- la prise en charge des urgences et des soins non programmés ;
- l'organisation du bloc opératoire.

La HAS prévoit d'utiliser les indicateurs nationaux obligatoires généralisés par le ministère de la santé, avant de les compléter par des indicateurs spécifiques à la certification.

Elle rappelle que la certification évalue «la mise en place d'un système de pilotage de l'établissement incluant l'existence d'un processus d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins» et «l'atteinte d'un niveau de qualité sur des critères thématiques jugés essentiels».

Le **comité de pilotage de la certification** se réunira en février pour le lancement de la démarche aux Hôpitaux Civils de Colmar.

*R*emerciements Journée Don du Sang

L'Établissement Français du Sang remercie l'ensemble des agents des HCC qui sont venus donner leur sang à l'occasion de la Journée Don du Sang le 13 janvier 2009.

Droit au supplément familial

Le décret du 24 octobre 1985 modifié ouvre aux fonctionnaires le droit au supplément familial de traitement, au titre des enfants dont ils assument la charge effective et permanente à raison d'un seul droit par enfant. En 2008, plus de 3300 enfants d'agents des Hôpitaux Civils de Colmar étaient concernés.

Cette prestation comprend un élément fixe et un élément proportionnel, calculé en pourcentage du traitement, en fonction, notamment, de seuils indiciaires, de la quotité de travail et du nombre d'enfants à charge effective.

Comme toutes les prestations familiales, le versement du supplément familial de traitement est conditionné par la production d'éléments justificatifs. C'est à ce titre que le Pôle de Gestion des Relations Sociales, de la Formation et des écoles a contacté le 1^{er} septembre 2008 les agents bénéficiaires de la prestation en les invitant à produire pour le 1^{er} octobre 2008 les pièces nécessaires au maintien du droit. La non-production de ces dernières entraîne, depuis le 1^{er} janvier 2009, l'extinction du droit.

Les agents concernés, ayant éventuellement oublié de produire les pièces justificatives nécessaires, sont invités à prendre contact avec le Bureau des salaires (poste 24020). Sur un plan plus général, il est rappelé que toutes les modifications de situation familiale (mariage, divorce, naissance, décès) sont à signaler au Pôle de Gestion des Relations Sociales.

Rencontre avec un écrivain pour les Enfants du Centre de la Mère et de l'Enfant lors du « Salon du livre »

Le contact avec un écrivain, la découverte de son oeuvre et de ses processus de création sont souvent des moments privilégiés qui encouragent les pratiques personnelles de lecture et peut-être d'écriture des jeunes lecteurs. C'est donc avec un grand plaisir que, dans le cadre du « Salon du Livre de Colmar » édition 2008, « la Classe du service de pédiatrie » a accueilli, à la fin de l'année, au sein du Service des Grands Enfants de l'Hôpital « Le Parc », M. Jean-Luc BIZIEN, auteur et directeur de collection chez

Bayard.

Pour préparer au mieux cette rencontre, M. Serge STUTZ Professeur des écoles, avait précédemment fait découvrir aux Enfants « Venise aux 100 suspects » et « La villa aux 100 pillards ». Ce travail préalable a permis lors de l'intervention de M. Jean-Luc BIZIEN d'ouvrir le dialogue avec les jeunes en s'appuyant sur un des ouvrages et d'aborder la question des sources d'inspirations, des méthodes de travail, de l'art d'écrire ..., peut-être même d'expérimenter quelques aspects concrets du travail d'Auteur. Durant une après midi, devant 7 élèves et de nombreux parents, M. Jean-Luc BIZIEN a apporté un témoignage vivant, riche en anecdotes qui a su intéresser les plus jeunes par son approche ludique et les plus grands par son parcours original qui atteste que la fenêtre sur l'imprévisible vie professionnelle reste ouverte ...

Il a laissé en souvenir, deux livres de sa collection.

Merci à chacun pour son engagement et une pensée particulière à M^{me} Catherine HUNSINGER, qui chaque année vient nous servir sur un plateau : Un illustrateur ... un poète, ...un auteur ... que du bonheur !



Mouvements du personnel

Nominations :

M. CORTINOVIS cadre de santé nommé faisant fonction de cadre supérieur, pôle psychiatrie

M.KOWOLIK cadre de santé nommé faisant fonction de cadre supérieur, pôle médecine, chirurgie et réanimation du système nerveux et de l'appareil locomoteur

Départs en retraite :

M^{me} LICHTENBERGER Christiane cadre de radio pôle 3

M. HINTERLANG Francis cadre de radio Parc

M^{me} SCHELCHER Sylvène cadre de médecine A

C'est arrivé en janvier....

• **La Cérémonie de la galette** en présence de M. MEYER, Président du CA, M^{lle} Christine FIAT, Directeur et M. le Dr DOERFLER Président de la CME s'est tenue le jeudi 8 janvier au Restaurant du Personnel. Elle a été l'occasion de saluer ensemble la nouvelle année avec ce qu'elle véhicule, de vœux, d'espérances et de projets, tout en partageant la traditionnelle Galette des Rois.



• **Le Groupe de Réflexion Ethique et Clinique** s'est réuni pour la troisième fois le 17/01/09. Récemment mis en place aux HCC, sa préoccupation est de recenser les attentes des professionnels, éventuellement au moyen d'un questionnaire à large diffusion, et d'assurer la disponibilité du GREC pour le personnel qui le sollicite.

Expositions : Janvier - Février

Au service de Radiothérapie, M. Michel GALLIOT expose ses oeuvres du 16/01 au 13/02 et Mme Paule STEIGERT du 13/02 au 13/03.

Le service de Médecine Physique réadaptation (38 B) accueillera les oeuvres de M. Michel TUGLER du 10/02 au 13/03.

Journée mondiale de lutte contre le Sida

Les étudiants de l'IFSI, accompagnés par deux enseignants et des bénévoles d'AIDES, de la CPAM et de REVIV ont tenus un stand à la gare de Colmar le samedi 29 novembre 2008. Une action d'information à partir d'un questionnaire a été proposée au public.

